



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E129651

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2025

ÉDITÉ LE 03/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/11/2013
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 14/02/2024
50 000

Raison sociale : FRONTIS ISOLATION

72 AVENUE ROGER SALENGRO
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Téléphone : 01 84 23 04 04

Fax :

Portable : 01 84 23 04 04

Siret : 798 511 077 00025

Code NACE : 4329A

Site Internet : www.isolationbytryba.fr

Numéro caisse de congés payés : 2130485-001

E-mail : agence-champigny@isolationbytryba.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C25224D1247000/001 453358/0

Responsabilité légale :

KERKENI HEDY PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C25224D1247000/001 453358/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/11/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/04/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.